

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoints -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIoux, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	19	0	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Finances/ Subventions 2025/ associations communales**

Vu les propositions des commissions finances réunies le 11/03/2025 et 10/06/2025,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions communales, sur présentation des justificatifs demandés (aux associations), présentées comme suit :

1 – Autour des lettres et des Arts	8 000 €
2 – Club de Tir	1 000 €
3 – Génération Music	750 €
4 – Fête du Port de Morin	1 500 €
5 – Les Voiles de L'Epine	2 500 €
6 – Bibliothèque « Angèle Blanchard »	1 200 €
7 – Gym « La Salicorne »	500 €
8 – Noirmoutier Véhicules Anciens	250 €
9 – Karaté Dojo Epinerin	500 €
10 – Les Tréteaux Noirmoutrins	150 €

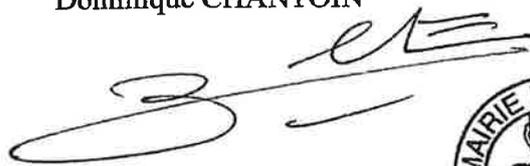
Soit un total de subventions attribuées à 16 350 €

- Prend acte que les versements des subventions ne pourront s'effectuer que sur présentation des documents justificatif demandés,

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'EPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

-----  
**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoints -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés avant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	19	0	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Finances/ Subventions 2025/ associations hors commune**

Vu les propositions des commissions finances réunies le 11/03/2025 et 10/06/2025,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- décide d'attribuer les subventions communales, sur présentation des justificatifs demandés (aux associations), présentées comme suit :

1 – SNSM	1 500 €
2 – Dames de nage de Noirmoutier	300 €
3 – Association Sel-Fest	400 €
4 – AC de L'Epine (Vintage Fun Cup)	6 000 € (sous réserve de présenter les documents)
5 – Ville de Noirmoutier (MDA)	1 500 € (à intégrer au PLUSS en 2026)
6 – APA	500 €
7 – Entraid'Addict	170 €

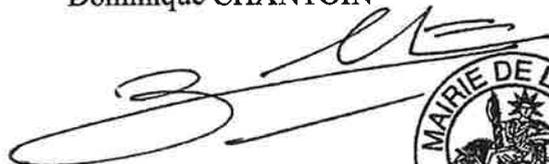
Soit un total de subventions attribuées à 10 370 €.

- Prend acte que les versements des subventions ne pourront s'effectuer que sur présentation des documents justificatif demandés,

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoints -  
M. Luc BELLIARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIoux, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	19	0	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Finances/ Subventions 2025/ écoles publiques**

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le 16 JUIN 2025

ID : 085-218500833-20250610-2025CM1006\_2\_1C-DE

S L O W

Vu les propositions des commissions finances réunies le 11/03/2025 et 10/06/2025,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions aux établissements scolaires présentées comme suit :

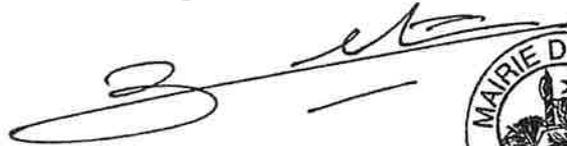
1 – MFR – St Croix de vie	150 €
2 – BTP CFA Vendée La Roche s/Yon	250 €
3 – MFR Venansault	50 €
4 – collège Molière (voyage en Espagne 2025)	480 €
5 – Collège Molière (voyage en Italie 2025)	720 €

Soit un total de subventions attribuées à 1 650 €.

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoint -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	18	1	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Finances/ Subventions 2025/ écoles privées**

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le

16 JUN 2025 SLO

ID : 085-218500833-20250610-2025CM1006\_21DB-DE

Vu les propositions des commissions finances réunies le 11/03/2025 et 10/06/2025,

Après en avoir délibéré et voté par 18 pour et 1 contre, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions aux établissements scolaires présentées comme suit :

1- Ecole Privée La Guérinière	5 000 €
2- OGEC St Philbert Noirmoutier	6 120 €

Soit un total de subventions attribuées à 11 120 €.

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoint -  
M. Luc BELLIARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	19	0	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Finances/ Prise en charge du voyage scolaire 2026**

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le

16 JUIN 2025

SLOW

ID : 085-218500833-20250610-2025CM1006\_2\_2-DE

Vu les propositions des commissions finances réunies le 11/03/2025 et 10/06/2025,

Sur demande d'un conseiller et sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Décide d'attribuer une subvention de 3 500.00€ à l'Association des Parents d'élèves de l'Ecole publique des Tilleuls pour 2025 dans le cadre d'un voyage scolaire (classe de neige),
- Prend acte qu'un complément de subvention communale sera à verser sur 2026 permettant de ne demander aucune participation financière aux familles, soit un reste à charge de zéro euros par enfant.

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoint -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	19	0	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Finances/ cotisations et les participations 2025**

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le 11 6 JUIN 2025 SLOW

ID : 085-218500833-20250610-2025CM1006\_2\_3-DE

Vu les propositions des commissions finances réunies le 11/03/2025 et 10/06/2025,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide valider les cotisations et les participations suivantes :

1 – Fondation du patrimoine	200 €
2 – ALSO	232.33 €
3 – CAUE	150 €
4 – Asso des Maires de Vendée	798.73 €
5 – ADILE	50 €
6 – ANEL	335.60 €
7 – AVEL	83.65 €
8 – MDAV	250 €
9 – AMR85	120 €

Soit un total de subventions attribuées à 2 220.31 €.

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'EPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoints -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	19	0	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Finances/ Aide garde enfant (s) aux familles de L'Épine : réévaluation du tarif communal**

Vu la délibération du 29/06/2022,

M. le Maire rappelle aux élus la délibération du 29/06/2022 décidant de mettre en place un système plus égalitaire pour les familles résidant sur la commune.

Ce système permet d'ouvrir cette aide aux différents modes de garde payants (Amicale Laïque, assistante maternelle agréée, ...) en périodes extrascolaires et périscolaires (uniquement le mercredi).

Cette aide communale est versée directement aux parents. Elle est fixée au même niveau que la subvention, versée auparavant à l'Amicale Laïque, et elle gardera le même coût horaire de participation, soit 1.70 € de l'heure par enfant, réévaluée à 1.87 € de l'heure.

Afin d'atteindre l'objectif d'égalité entre les enfants de la commune, ce système permet d'attribuer un quota horaire de base par type d'activité, identique pour tous, qui pourra éventuellement être abondé par le CCAS en cas de besoin avéré des parents.

Ce quota de base sera pour les enfants de 3 à 12 ans, petites vacances (40 heures par an)/ grandes vacances (140 heures par an) et mercredi (40 heures par an), pour les camps de vacances (de 7 à 16 ans) un forfait séjour de 75 € par an et par enfant.

Vu les propositions de la commission finances réunie le 10/06/2025,

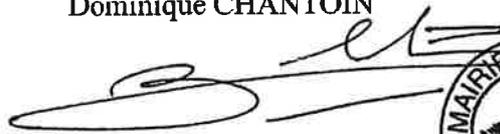
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- Valide le nouveau coût horaire de participation communale de 1.87 € de l'heure par enfant (au lieu de 1.70 €),
- Prend acte des quotas annuels de 220 heures par famille pour la garde des enfants âgés de 3 à 12 ans quelque soit la période (petites vacances, grandes vacances, les mercredis), par année civile et par enfant, et un forfait séjour de 75 € par an et par enfant pour les camps de vacances (pour les enfants de 7 à 16 ans)

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoints -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIoux, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	19	0	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Gestion Communale/ accord local sur la répartition des sièges communautaires après les échéances électorales de Mars 2026**

Par courrier en date du 10 mars 2025, Monsieur le Préfet de la Vendée rappelait aux Maires et Président de la Communauté de Communes qu'une nouvelle recomposition de l'organe délibérant de tous les EPCI à fiscalité propre doit avoir lieu l'année qui précède le renouvellement général des conseils municipaux qui aura lieu en 2026.

La loi prévoit que le nombre et leur répartition peuvent être fixés selon 2 modalités :

- Soit par application de droit commun (pas besoin de délibérations)
- Soit par accord local. Dans ce cas, les communes ont jusqu'au 31 août pour délibérer. L'accord est adopté soit par la moitié des conseils municipaux regroupant les 2/3 de la population totale de l'EPCI ou par les 2/3 des conseils municipaux regroupant la moitié de la population de l'EPCI.

A défaut d'accord local, la composition qui s'applique est celle de droit commun.

L'arrêté préfectoral fixant le nombre de siège et leur répartition sera fixé au plus tard le 31 octobre 2025.

A ce jour, par arrêté préfectoral du 25 octobre 2019 le Conseil Communautaire de l'île de Noirmoutier est composé de 24 sièges répartis comme suit :

	Mandat 2020/2026
	Accord local
Noirmoutier-en-l'Île	10
Barbâtre	5
<b>L'Epine</b>	<b>5</b>
La Guérinière	4
<b>TOTAL</b>	<b>24</b> <b>(le droit commun était à 22)</b>

Pour faire suite à la Conférence des Maires du 26 mai 2025, les 4 Maires ont manifesté leur souhait de maintenir la répartition actuelle.

Les Conseils Municipaux, par accord local, souhaitent donc la composition suivante :

	Population	Droit commun	Existant (accord local)
Noirmoutier -en-l 'Ile	4502	11	<b>10</b>
Barbâtre	1790	4	<b>5</b>
L'Epine	1643	4	<b>5</b>
La Guérinière	1335	3	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9270</b>	<b>22</b>	<b>24</b>

**Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

- Vu les chiffres de la population municipale des communes membres identifiées au 1<sup>er</sup> janvier 2025,

- Considérant la volonté de maintenir l'équilibre de répartition des communes dans la composition de l'organe délibérant de l'EPCI,

**le Conseil Municipal décide :**

- la composition et la répartition suivantes des Conseillers Communautaires au sein de l'EPCI :

	Population	Nombre de conseillers communautaires
Noirmoutier -en-l 'Ile	4502	10
Barbâtre	1790	5
L'Epine	1643	5
La Guérinière	1335	4
TOTAL	9270	24

- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à intervenir pour la suite de cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoints -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIoux, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	19	0	0

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet :** Gestion Communale/ Avis du Conseil Municipal de l'Épine sur le permis exclusif de recherche de sables et siliceux marins et des autorisations domaniale et d'ouverture de travaux de recherche pour une durée de 5 ans, accordé au groupement d'intérêt économique Loire Grand Large (GIE (LGL))

Vu l'arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête publique unique prévue du lundi 17 mars 2025 au vendredi 18 avril 2025 inclus sur la demande simultanée du groupement d'intérêt économique Loire Grand Large de permis exclusif de recherches (PER) de sables siliceux marins et des autorisations domaniales et d'ouverture de travaux de recherche pour une durée de 5 ans,

Vu la désignation de M. Didier VILAIN, commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Nantes,

Vu les pièces constitutives du dossier d'enquête publique déposé en Mairie et mis à disposition sur cette période,

Vu l'avis du conseil municipal sollicité conformément à l'article 6,

Vu l'avis du Bureau municipal, exprimant son opposition au projet d'extraction de sable au large de l'île de Noirmoutier pour les raisons suivantes :

- Ce projet présente un risque important pour l'équilibre du littoral et semble en contradiction avec les objectifs du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de 2015 et celui en cours de révision.
- Le PPRL est un document de prévention des risques qui a pour objectif principal la sécurité des personnes et des biens, ainsi que la réduction des dommages en cas de crise (catastrophe naturelle).
- Il a aussi pour objectif de prévenir les risques liés à l'érosion côtière et à la submersion marine. Il définit des zones à risques et des règles d'aménagement pour limiter les constructions et les activités humaines dans les zones exposées.  
**Or, l'extraction de sable marin pourrait aggraver l'érosion côtière en perturbant l'apport naturel de sable et mettre en danger la population locale.**
- En effet, l'extraction de sable modifie la dynamique sédimentaire et peut entraîner un recul du trait de côte. Les conséquences de ce projet sur l'environnement marin et côtier sont difficiles à prévoir avec certitude, mais il est fort probable que les effets négatifs se fassent sentir pendant de nombreuses années.
- Vu l'orientation des houles dominantes et celles des plus fortes tempêtes ainsi que l'emplacement du futur site d'extraction en alignement avec l'île de Noirmoutier. Il semble évident qu'extraire du sable à cet endroit prive l'île de Noirmoutier de l'apport nécessaire à l'engraissement de ses côtes et au maintien de son littoral.
- **Par principe de précaution**, autoriser un tel projet ne serait pas compris du grand public et serait inévitablement incohérent au regard du risque d'aggravation des risques naturels alors que le PPRL vise à prendre des mesures pour prévenir des risques. L'île de Noirmoutier est particulièrement exposée à l'érosion côtière et à la submersion marine, et il est essentiel de préserver les défenses naturelles de l'île face à la mer.

Considérant les incertitudes soulevées, il ne serait pas cohérent d'aggraver le risque sur un territoire où l'on demande d'appliquer un PPRL,

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le 16 JUIN 2025

ID : 085-218500833-20250610-2025CM1006\_3\_2-DE

Vu la motion du conseil municipal de L'Epine en date du 30/03/2018 contre le permis exclusif de recherche de sables et siliceux marins au large des Iles d'Yeu et de Noirmoutier accordé à l'entreprise granulats Nord Gascogne,

Par ces motifs, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide :

- **D'émettre un avis défavorable** au dossier enquête publique unique présenté et mis à la disposition du grand public du lundi 17 mars 2025 au vendredi 18 avril 2025 inclus portant sur la demande simultanée du groupement d'intérêt économique Loire Grand Large de permis exclusif de recherches (PER) de sables siliceux marins et des autorisations domaniales et d'ouverture de travaux de recherche pour une durée de 5 ans,
- De demander aux autorités compétentes de reconsidérer ce projet et de privilégier des solutions plus durables pour la gestion des ressources marines, en cohérence avec les objectifs du PPRL.

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'EPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

-----  
**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoint -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	17	2	19	18	0	1

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Gestion Communale/ dispositif de sécurité sur le pont de Noirmoutier et sur le Gois**

Vu la délibération du 31 mars 2025 de la Mairie de Barbâtre sur l'accord de mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection sur le pont de l'île de Noirmoutier et à l'entrée du passage du Gois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les recommandations de la Brigade de Gendarmerie de Noirmoutier concernant la mise en place d'un système de vidéoprotection afin d'améliorer la sécurité des insulaires et de favoriser la prévention et l'organisation des secours sur l'île de Noirmoutier,

Considérant la consultation des autres communes sur la mise en place d'un dispositif de sécurité sur le pont de Noirmoutier et sur le Gois,

Considérant qu'une convention devra intervenir pour fixer la répartition des frais d'investissement et de fonctionnement entre les collectivités signataires,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 18 pour et 1 abstention, décide :

- De donner un avis favorable à la mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection sur le pont de l'île de Noirmoutier et à l'entrée du passage du Gois,
- De donner son accord sur la fourniture, l'installation et la maintenance d'un système de vidéosurveillance sur les deux sites,
- De donner son accord pour que Barbâtre prépare la convention fixant la répartition des frais d'investissements et de fonctionnement entre les collectivités,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

**SÉANCE DU 10 JUIN 2025**

**Date de convocation : 4 Juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le Mardi 10 Juin à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

**Étaient présents :**

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON - Adjoint -  
M. Luc BELLARD, M. Hervé GALLAIS - Conseillers municipaux délégués -  
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Corinne DEVINEAU, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

**Excusés avant donné procuration :**

Mme Yolaine FRIoux, pouvoir à M. Hervé GALLAIS  
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
<b>19</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

-----  
Monsieur Hervé GALLAIS a été élu secrétaire de séance  
-----

**Objet : Gestion Communale/ voirie/ mise à jour de la base adresse locale BAL85**

Vu les doléances des particuliers et l'étude en commission Voirie,  
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- Prend acte de l'ajout du nom des voies communales ou privées comme suit au vu des documents présentés et annexés :
  - chemin de la Guittonnerie (parcelles section AD n°59,60,61/ 63/801, numérotées 1 à 3) / L = 29.74 mètres
  - Domaine des Trappes (parcelles section AL n°1096, numérotées 1 à 6) / L = 81.14 mètres
  - Résidence Fief du Moulin (parcelle section AK n° 395, 925, 926, numérotées de 1 à 8) L = 104.69 mètres
- Décide de mettre à jour ces linéaires dans la base de données Adresse Locale BAL85 (dénomination de voie et numérotage parcellaire) pour permettre les géolocalisations des voies et parcelles,

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Dominique CHANTOIN



## Synthèse décisions de Conseil Municipal du Mardi 10/06/2025

Points inscrits à l'ordre du jour	Sens du vote
Approbation du procès-verbal de la séance du 12/03/25	Favorable par 13 pour et 6 contre (Mme CHAIGNEAU, M. BOBIN, M. BÔUTET, M. ZARKA, M. MARTIN, M. ALLEMAND)
Finances/ Subventions 2025/ Des associations communales	Favorable à l'unanimité
Finances/ / Subventions 2025/ Des associations hors commune	Favorable à l'unanimité
Finances/ Subventions 2025/ Des écoles publiques	Favorable à l'unanimité
Finances/ Subventions 2025/ Des écoles privées	Favorable par 18 pour et 1 contre (M. ZARKA)
Finances/ Prise en charge du voyage scolaire 2026	Favorable à l'unanimité
Finances/ Validation des cotisations et participations 2025	Favorable à l'unanimité
Finances/ Aide garde d'enfant (s) aux familles : réévaluation du tarif communal	Favorable à l'unanimité
Gestion Communale/ Accord local sur la répartition des sièges communautaires après les échéances électorales	Favorable à l'unanimité
Gestion Communale/ Avis du conseil municipal sur le dossier d'enquête publique sur le permis exclusif de recherche de sables et siliceux marins et des autorisations domaniale et d'ouverture de travaux de recherche pour une durée de 5 ans, accordé au GIE (LGL) et rapport du commissaire enquêteur	Favorable à l'unanimité
Gestion Communale/ Dispositif de sécurité sur le pont de Noirmoutier et sur le Gois	Favorable à l'unanimité
Gestion Communale/ Mise à jour des membres de la commission communale des « fêtes animations / Jeunesse et Sports / Culture »	Point retiré de l'ordre du jour
Gestion Communale/ Voirie : mise à jour de la base adresse locale BAL85	Favorable à l'unanimité
Modification simplifiée n°1 du PLU	Informations
Délégations du conseil Municipal au Maire	Informations

Le Maire,

M. Dominique CHANTOIN



Affiché le 13/06/2025